

3 L

Société par Actions Simplifiée
Capital de 50 000 euros
Siège social : 440 avenue Rhin et Danube
06140 Vence
RCS GRASSE 839 966 785
(Ci-après « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 DÉCEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 77 537,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice 77 537,74 euros
En totalité au compte "Autres réserves"

Conformément à la Loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Société LILY ROSE LEO HOLDING
Présidente
Représentée par Monsieur Cyril, Josip, Noël NUSILLARD



CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				15 724
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	1 111 044		1 111 044	1 111 044
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	20 650	10 991	9 660	7 480
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	280 970	128 002	152 968	159 797
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	53 750		53 750	45 300
	TOTAL (II)	1 466 414	138 992	1 327 421	1 339 344
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 767		1 767	2 668
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				725
	Autres créances	24 796		24 796	10 614
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	107 566		107 566	142 289
	Charges constatées d'avance	2 809		2 809	457
	TOTAL (III)	136 937		136 937	156 753
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 603 351	138 992	1 464 358	1 496 097

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

HÔTEL LE FLOREAL

S.A.S. 3L

440, Av. Rhin et Danube - 06140 VENCE

Tél.: 04 93 58 64 40

SIRET 839 966 785 00017 - R.C.S. de GRASSE

certifié conforme à
l'original

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	28 171	28 171
	Report à nouveau	56 286	
	Résultat de l'exercice	77 538	56 286
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	216 995	139 458
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	768 362	982 083
	Emprunts et dettes financières divers (3)	313 866	284 959
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 725	16 344
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 428	19 659
	Dettes fiscales et sociales	49 982	40 994
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		12 600
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 247 363	1 356 640
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 464 358	1 496 097
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		77 537,74	56 286,19
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		570 893	1 340 295
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 464 358** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **762 181** euros
 - un total charges de **684 643** euros
 - dégage un résultat de **77 538** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2022**
- finit le **30/06/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 3L** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 4 à 5 : Matériel
- 7 à 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 3 à 5 : Matériel de bureau et informatique
- 10 : Mobilier

Le fonds commercial inscrit au bilan est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

• Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

- **Créances et produits**

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

- **Dettes et charges**

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

- **Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Faits significatifs**

Aucun événement de cette nature n'est à signaler.